



**Destinataire : Rédacteur en Chef**

**Expéditeur : Jean-Claude ROUFFIGNAC**  
**Président du groupe des élus socialistes au Conseil Municipal**

Monsieur,

Veillez trouver ci-après un résumé des interventions des élus du groupe Socialiste au sein du Conseil Municipal de Châlons en Champagne.

Vous souhaitant bonne réception de la présente.

Salutations socialistes.

### **Conseil municipal du 25 janvier 2007**

Le groupe socialiste, après la présentation du plan d'aménagement du Parc des Expositions, s'est étonné une fois de plus que les documents aient été déposés en début de Conseil, empêchant ainsi les élus de préparer leurs interventions. Après avoir indiqué que MM MESSAOUDI et ROUFFIGNAC participeraient au jury de consultation des équipes de maîtrise d'œuvre et à la commission de suivi, le groupe s'est inquiété du devenir de l'espace de l'actuel collège Prévert ainsi que du projet de démantèlement du terrain de sport : aucune réponse claire n'a été donnée sur ces deux questions : le projet allant dans le sens des propositions des élus socialistes, ceux-ci ont voté cette délibération. Par contre, le groupe a voté contre l'échange prévu entre l'ancienne Ecole des Alliés et le groupe de pavillons de la rue Baptiste Marcet dans le but d'agrandir les terrains du Parc : en effet, la majorité municipal a été incapable de donner une explication ferme concernant le relogement des habitants.

La discussion sur l'attribution du label « Ville d'Art et d'Histoire » a permis au groupe socialiste de rappeler que ce label n'était pas une récompense mais qu'au contraire il obligeait notre commune à veiller tout particulièrement sur son patrimoine.

La délibération concernant la requalification du quartier La Rochefoucauld Liancourt nous a amené à rappeler notre vive opposition à la vente par le Conseil général d'une partie des anciens locaux historique de l'Ecole Normale à un promoteur immobilier. Le groupe s'est vivement étonné que les services de la ville n'ait pas été chargé de l'étude au profit d'un cabinet privé. Le groupe s'est abstenu.

Le groupe socialiste a reconnu la qualité du dossier concernant le Contrat Urbain de Cohésion Social mais s'est inquiété de la faiblesse de l'étude sur le petit quartier Beauséjour ainsi que sur les difficultés que pouvait entraîner, en terme d'éducation, l'adaptation de ce plan et avec les projets de Réussite Educative.

Le vote positif du groupe concernant les subventions (ceci pour ne pas nuire aux associations) s'est accompagné de deux critiques importantes :

- la faiblesse générale des subventions, particulièrement celles des Centres Sociaux et Culturels
- le fait qu'un co- président de l'OMS se soit vivement opposé à la méthode de concertation concernant la répartition de ces subventions : aucune explication n'a été donnée sur cette absence de débat démocratique